



COMPTE ADMINISTRATIF
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
MEDICO SOCIAL PEP45

ADPEP 45
25 Boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLEANS Cedex 1

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICOSOCIAL POUR ADULTES
HANDICAPES
21 Avenue GAY LUSSAC
45 800 SAINT JEAN DE BRAYE

Les comptes administratifs 2023 des établissements et services gérés par l'Association sont marqués sur le volet financier par :

- **Le contexte socio-économique national et international :**
 - ❖ Les dépenses afférentes à l'exploitation courante subissent ce contexte inflationniste notamment en ce qui concerne les consommables, le carburant, les produits alimentaires mais également l'envolée des prix de l'énergie déjà enclenchée en fin d'année 2022 qui s'est poursuivie en 2023 ;
 - ❖ L'augmentation du SMIC qui a été réévalué 6 fois depuis 2021 représentant une hausse de 12,39% sur cette période générant une augmentation du coût de la rémunération des personnels non qualifiés dont les indices de la CCN 66 sont inférieurs à la valeur du SMIC.
- **L'attractivité des métiers du secteur médico-social et le sous-financement des revalorisations salariales :** la crise des métiers qui a fait suite à la crise sanitaire se traduit en terme financier par :
 - ❖ Un recours accru à des personnels remplaçants en contrat direct ou par le biais de l'intérim ;
 - ❖ Un absentéisme des personnels titulaires « usés » par l'augmentation de leur charge de travail ;
 - ❖ Le sous-financement des mesures de revalorisations salariales issues de la Conférence des métiers du 18 février 2022 pour les professionnels éducatifs et de l'accompagnement qui faisaient déjà l'objet d'un sous-financement en 2022 s'est poursuivi en année pleine en 2023.
- **Le développement du numérique dans la société mais aussi les pratiques des ESMS :** Le numérique, de plus en plus présent, au sein des structures que se soient comme outil de compensation du handicap ou comme un outil de communication, induit une évolution des équipements informatiques (matériels, réseaux...) ainsi qu'un accroissement de la maintenance informatique.



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICOSOCIAL POUR ADULTES HANDICAPES LA DEVINIERE

VERSION NC

I. ACTIVITES 2023

Le SAMSAH DEVINIÈRE dispose d'un agrément de 24 places dont 5 dédiées à l'accompagnement d'adultes atteints de troubles du spectre autistique

Les prestations du SAMSAH sont assurées par une équipe pluridisciplinaire dont la mission est d'aider les personnes à réaliser leur projet de vie dans une dynamique d'insertion sociale. Celle-ci s'appuie sur des besoins identifiés, considérés comme « prioritaires » par et pour le bénéficiaire tels que le logement, la vie sociale et familiale, la citoyenneté, l'accès aux soins, etc.

La pluralité des handicaps accompagnés par le service nécessite pour les professionnels de disposer d'un large sens de connaissance : ils sont autant amenés à travailler sur l'insertion professionnelle d'un jeune adulte autistique que sur l'adaptation du logement à l'évolution pour un usager atteint d'une maladie neuro-évolutive ou l'intégration sociale d'un adulte avec un polyhandicap de naissance.

Au cours de l'année 2024, le SAMSAH a en termes :

- ✓ De sollicitations reçues 22 demandes qui ont donné lieu après une première évaluation téléphonique à 7 visites à domicile ;
- ✓ D'inscriptions sur liste d'attente : sur ses 7 situations 4 ont fait l'objet d'une inscription sur liste d'attente ce qui porte cette dernière à 7 personnes ;
- ✓ D'admissions : 6 nouveaux usagers ont été admis dont 2 avec un profil TSA ;
- ✓ De fin d'accompagnement : pour 5 usagers dont un à la demande de ce dernier, pour les autres en raison de l'atteinte des objectifs arrêtés dans le projet d'accompagnement personnalisé ;

L'ensemble de ces données donne une file active de 28 usagers accompagnés sur l'année 2023.

Pour moitié la déficience principale est en lien avec une cérébraux lésions et pour 21 % a une déficience du spectre autistique.

Il est à noter qu'en déficience associée pour 35 % nous retrouvons des troubles du psychisme et 25 % des déficiences motrices.

La population accompagnée est pour 57% masculine et 64 % à moins de 50 ans. On note que 17% des personnes accompagnées ont plus de 60 ans.

Les prestations principales délivrées en 2023 sont des prestations en lien avec l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, et l'ouverture des droits.

Comme mentionné en introduction les professionnels du SAMSAH doivent disposer d'un large champ de compétence : une même prestation peut être portée/apportée par des professions différentes :

- L'ouverture de droits pourra se faire par un travail conjoint entre l'Assistante de Service Sociale et l'Éducatrice coordinatrice ;
- L'ergothérapeute travaillera de manière étroite avec l'aide-soignante afin de mettre en place le matériel adapté au besoin de la personne
-

Au SAMSAH, un même objectif opérationnel sera possible par l'implication systématique de deux ou plus de professionnels qui apporte leurs compétences et regards spécifiques. A travers nos modalités de fonctionnement nous recherchons une plus grande transversalité entre les professionnels afin de rendre effectif l'implication de tous.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT MEDICOSOCIAL
POUR ADULTES HANDICAPES
DISPOSITIF TSA

1. ACTIVITES 2023

Au cours du second semestre 2019, dans l'objectif de diversifier l'offre sur le territoire départemental pour des adultes TSA avec déficience intellectuelle, l'ARS Centre Val de Loire et le Conseil Départemental du Loiret, ont sollicité les PEP45, l'ADAPEI et SESAME Autisme pour porter un dispositif médicosocial soutenant l'insertion professionnelle et sociale des adultes autistes en s'appuyant sur l'expérience menée par l'Association Vivre et Travailler Autrement au sein site d'ANDROS à Auneau.

L'objectif était d'intégrer 10 adultes autistes en milieu ordinaire de travail. Ces derniers, après une période de mise à disposition par l'ESAT de Lignerolles, bénéficieront d'un contrat à durée indéterminé à temps partiel au sein de l'Usine l'Oréal d'Ormes. Pour mener à bien ce projet, le SAMSAH PEP45 a bénéficié d'une extension de 10 places en juillet 2020.

Trois ans après cette extension d'agrément, le Dispositif l'Oréal a permis d'intégrer en milieu ordinaire de travail 6 adultes autistes avec troubles intellectuels associés :

- Au 31 décembre 2023 :
 - o 4 adultes sont signataires d'un CDI ;
 - o 1 adulte est en situation de mise à disposition – ce dernier a signé son CDI en février 2024 ;
 - o 1 adulte a signé son CDI mais a fait l'objet d'une rupture de sa période d'essai - ce dernier continue à être accompagné par le SAMSAH

La file active en 2023 est constituée d'une population exclusivement masculine avec une moyenne d'âge de 22 ans.

Nous avons été sollicités pour 7 personnes :

- Une ne disposait pas de diagnostic TSA posé,

- Deux adressés par le Pôle de Compétence et de Prestations externalisées étaient dans des situations trop éloignées des prérequis nécessaires pour intégrer le Dispositif, ou dans des situations familiales non stabilisées,
- Deux dossiers sont en cours d'étude,
- Deux vont intégrer le Dispositif l'un en avril 2024, la seconde en septembre.

Après trois années de déploiements, nous pouvons aujourd'hui dégager les constats suivants :

- ✓ **Les professionnels du secteur médicosocial** : les membres de l'équipe ont pu pour certains être mis en difficultés par l'application des méthodes d'accompagnement basées sur les recommandations des bonnes pratiques de l'HAS. L'une des raisons principales étant que ces dernières ne font pas l'objet d'une étude approfondie dans les différentes formations des métiers du médicosocial. Leur mise en œuvre nécessite une rigueur professionnelle et une flexibilité mentale. L'équipe doit travailler de concert et dans un ajustement constant de leur pratique. Ils ont dû également apprendre les codes de l'entreprise. La **Supervision**, partie prenante du projet, a été l'un des leviers essentiels pour permettre à l'équipe de se stabiliser, et dépasser leurs a priori sur l'éducation structurée ;
- ✓ **Les collaborateurs autistes** : Le Dispositif ciblait, notamment, des adultes en aménagement creton. Il s'agit d'une classe d'âge qui n'a pas forcément bénéficié :
 - d'un diagnostic posé par une équipe médicale,
 - des évaluations fonctionnelles permettant de définir les capacités et les besoins de compensation,
 - des méthodes d'accompagnement basées sur l'éducation structurée qui n'étaient pas forcément enseignées et reconnues sur les dernières décennies.

Ces éléments ne nous ont pas permis d'étudier l'ensemble des sollicitations reçues, ou de devoir mettre en place les évaluations nécessaires à leurs études.

Nous avons ainsi identifié les évaluations fonctionnelles nécessaires pour l'étude de dossiers mais également tout au long de l'accompagnement.

Le déploiement du Dispositif a également « souffert » d'a priori sur la volonté de faire travailler en milieu ordinaire des adultes TSA non communicant et n'étant pas en mesure d'exprimer clairement leur volonté de travailler.

L'épanouissement des 6 personnes accompagnées par le SAMSAH, et leur évolution notamment en termes d'ouverture à l'autre, viennent répondre à ses craintes.

Il nous en reste pas moins que la « marche » pour les adultes reste haute et nécessite d'ajuster l'accompagnement en amont de l'arrivée au sein de l'Usine.

- ✓ **L'Usine** : l'un des objectifs du projet était de sensibiliser le monde de l'entreprise et les salariés aux handicaps et de faire des collaborateurs Autistes des collaborateurs à part entière. Cet objectif a été pleinement atteint au sein de l'entreprise L'Oréal d'Ormes.

Par contre, cette dernière n'a pas été en mesure d'identifier des postes pour salarier 10 collaborateurs autistes, ainsi que des unités de travail regroupant les postes occupés par les salariés autistes permettant de positionner un salarié du Dispositif L'Oréal pour 3 collaborateurs autistes.

En lien avec le Directeur de l'usine d'Ormes Mr BOSCHETTO, il a été convenu pour cette seconde phase d'axer notre travail sur les trois points suivants :

- Identifier des postes Pérennes pour six collaborateurs,
- Garantir une organisation au sein de l'usine permettant la présence d'un professionnel du SAMSAH pour 3 collaborateurs,
- Développer le compagnonnage : Permettre aux collaborateurs « neurotypique » d'être en mesure d'accompagner les collaborateurs autistes

La diminution du nombre de collaborateurs sur l'Usine d'Ormes de l'Oréal nous a conduit en lien avec notre partenaire VETA d'étudier la possibilité de déployer le Dispositif au sein d'une autre entreprise.

- ✓ Cette autre entreprise est **la Maison CHRISTIAN DIOR située à St Jean de Braye**, entité du Groupe LVMH avec lequel VETA développe le projet au niveau national. Edifiée en 1973, le site compte 120 000 m² d'entrepôt, divisé en plusieurs sections :
 - Hélios, le centre de recherche et l'innovation pour développer la création ;
 - des Unités de fabrication ;
 - des Unités de conditionnement ;
 - Un entrepôt de logistique permettant la mise en place de la distribution en point de vente et pour le e-commerce.

Suite à l'étude, il a été identifié plusieurs zones où pourront être intégrés des collaborateurs autistes que se soient en fabrication, conditionnement et logistique. L'un des points forts est de pouvoir offrir des lignes où peuvent être intégrer 3 collaborateurs autistes et ainsi permettre la présence d'un professionnel du SAMSAH (après validation du CDI des trois collaborateurs et la réalisation du transfert de compétence auprès des collaborateurs neurotypique).

La proposition porte sur l'intégration de 6 collaborateurs autistes sur deux lignes de conditionnement l'une aux poudres, la seconde aux soins avec un début d'implémentation au mois de septembre 2023, et une intégration sur deux ans.

L'impact du projet est l'extension de l'agrément actuel de 10 à 12 adultes, et à un redéploiement de l'équipe du SAMSAH sur deux sites.